



Coalition

Urgence **Etudiants** Healthtech

by France Biotech

Les étudiants en HealthTech, de multiples opportunités win-win pour le développement des sociétés de la healthtech !

BTS / Licences Pro / Masters 1 / Ecoles d'ingénieurs 4ème année / Pharmacie 4ème et 5ème année :

Format : stages courts (2 à 4 mois)

Période : début en septembre/octobre ou avril/mai

Rémunération : gratification 3,90 € / heure au réel (~ 580 € / mois), sans charges sociales pour une durée supérieure à 2 mois

Dans le cadre de la « Coalition Urgence Étudiants HealthTech », *les entreprises s'engagent à rémunérer les étudiants dès le premier jour de stage.*

Cofinancement : CIR 30% de la gratification + 43% sur les charges de personnel soit 1,67 € / heure

Masters 2 / Ecoles d'ingénieurs 5ème année / Pharmacie 6ème année :

Format : stages longs (6 mois) ou alternance (4-5 mois à mi-temps puis 6 mois temps plein)

Période : début en septembre/octobre pour l'alternance, février/mars pour les stages

Stages :

- **Rémunération :** gratification 3,90 € / heure au réel (~ 580 € / mois), sans charges sociales
- **Cofinancement :** CIR 30% de la gratification + 43% sur les charges de personnel soit 1,67 € / heure

Alternance contrat de professionnalisation (conventions spécifiques par écoles) :

- **Rémunération :** variable selon 80% du SMIC de 21 à 25 ans, 100% du SMIC à partir de 26 ans
- **Cofinancement :** CIR 30% de la gratification + 43% de frais sur les charges de personnel

Internes en Pharmacie

Dans le cadre d'un stage Hors Parcours ou stage industriel <http://fnsip.fr/wordpress/index.php/stages-industriels-en-pibm/>

Format : stages longs de 6 mois (du 1^{er} Nov au 30 Avril / 1^{er} mai au 31 Octobre)

Rémunération : par le CHU via l'Agence Régionale de Santé

Nécessite l'agrément de l'ARS qui proposera le stage aux internes via le syndicat national des internes en pharmacie ¹

¹ L'interne en pharmacie étant un professionnel en formation, celui-ci dépend de deux ministères auprès desquels la FNSIP-BM a des contacts constants.

- **Le Ministère des Solidarités et de la Santé** s'assure sur le terrain de la qualité de la formation des professionnels de santé et de leur recrutement par l'intermédiaire du [CNG](#) (Centre National de Gestion), il fonctionne au quotidien grâce à deux administrations centrales :



Coalition

Urgence **Etudiants** Healthtech

by France Biotech

Thèse de science :

Format : 3 ans temps plein (CDD à objet défini, si accord d'entreprise)

Période : début selon l'école doctorale

Stages :

- **Rémunération :** minima 1.758 € brut / mois (CIFRE 1.957 €)
- Cofinancements :
CIR : 30% de la gratification + 43% sur les charges de personnel
CIFRE : 14.000 € / an pendant 3 ans <https://www.anrt.asso.fr/fr/cifre-35654>
European Industrial Doctorates : coûts complets environnés (aap européen MSCA-ITN-EID)
https://ec.europa.eu/research/mariecurieactions/how-to/apply_en

Embauche :

- **CIR « Statut Jeune Docteur » :** 1^{er} CDI pour PhD (non également ingénieur, pharmacien, médecin) : 30% de (dépenses de personnel x 2 + 100% de frais sur les dépenses de personnel)
- **Dispositif « Préservation de l'emploi R&D » :**
 - o Action 3 (diplômés de grade master) et Action 4 (diplômés de doctorat) durant les années universitaires 2020-2021 :
Embauche pendant deux ans par une structure publique de recherche ou assimilée pour une opération de recherche en collaboration : 80% pris en charge par l'ANR, 20% par l'entreprise (intégrable dans le CIR). Embauche en CDI par l'entreprise à la fin de la période de 2 ans.

-
- o *La D.G.O.S. : direction générale de l'offre des soins*
 - o *La D.G.S. : direction générale de la santé*
 - **Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation** s'occupe du versant universitaire de la formation de l'interne en s'assurant du contenu pédagogique des enseignements dispensés (UV ou unité de valeurs) dans les facultés. Il vérifie et attribue à ce titre les agréments locaux pour chaque filière de D.E.S.